

## CHAPITRE PREMIER

### FIN DE L'ÉTAT RELIGIEUX

#### I.

La fin principale de l'état religieux est *de rendre à Dieu par l'obéissance à ses commandements et par la pratique des conseils évangéliques, toute la gloire qu'une créature est capable de lui rendre* (1).

Or, *rendre gloire à Dieu*, s'est se mettre volontairement et de grand cœur sous la dépendance de Dieu, de telle sorte que notre volonté étant parfaitement unie à la sienne par le retranchement non *de toute affection* mais *de toute attache* aux êtres créés, Dieu puisse *faire de nous tout ce qu'il voudra*, — nous employer à tout ce qu'il voudra, et par qui il voudra sans qu'il y ait la moindre résistance de notre part (2).

(1) L'état religieux est ainsi nommé à raison de la fin dernière et principale à laquelle il tend : *Dieu*. Le culte de Dieu et son service en sont le premier but. Ceux qui l'embrassent se consacrent spécialement et totalement à Dieu, et c'est pour cela que le nom de *religieux* (reliés à Dieu) leur est donné, par excellence. — "L'état religieux est institué pour honorer Dieu d'une manière propre et spéciale, et pour mieux diriger les actions à sa gloire." (*Suarez de Stat. Rel. II. 2.*)

(2) "La volonté de Dieu est la perfection et la sainteté même, la sainteté par essence, la sainteté originale, le principe, la règle, le modèle de toute